

## FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche :

-par courrier : Réseau PREVIOS – Service Formation- 6 rue Pétrarque  
31000 Toulouse

-par mail : [serviceformation@reseauprevios.fr](mailto:serviceformation@reseauprevios.fr)

**Vous souhaitez vous inscrire à la formation du 23 et 24  
mars 2023**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement :  Public  Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financeur (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne

**Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso.**

**Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non  
signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute  
participation partielle.**

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil  
spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel :

[serviceformation@reseauprevios.fr](mailto:serviceformation@reseauprevios.fr)

Référent handicap : Béatrice FOURTEAU

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la  
loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous  
pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

## Le Réseau PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

### Formations développées par le Réseau PREVIOS

*(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation  
pouvant être proposé au réseau PREVIOS)*

**Prévention de la violence :**

- Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

**Prévention de la violence au travail :**

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

**Bientraitance :**

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

### SIEGE SOCIAL :

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse

Portable : 06.38.26.78.22 Fax. 05 31 60 29 28

Responsable pédagogique : [serviceformation@reseauprevios.fr](mailto:serviceformation@reseauprevios.fr)

Site : [www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr)

SIRET 49791238600024 Organisme de formation 73 31 05301 31



# PREVIOS

Réseau prévention violence  
et orientation santé

## FORMATION

**destinée aux agents fonctions publiques**

**Les agissements sexistes  
et sexuels en milieu  
professionnel : une  
approche  
pluridisciplinaire pour  
mieux repérer et agir**

**23 et 24 mars 2023  
MONTPELLIER**

**Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,  
habilité à dispenser des programmes DPC  
Identifiant : 3796**



**organisme certifié au référentiel national sur la qualité**

**QUALIOP1 n°210 3189.1**

# LES AGISSEMENTS SEXISTES ET SEXUELS EN MILIEU PROFESSIONNEL

## Contexte

Depuis quelques années, le sujet des violences sexistes et sexuelles devient prépondérant dans notre société, sans que l'on sache toujours bien quelles réalités cela recouvre. Le regard social porté sur les comportements sexistes évolue, notamment dans l'espace professionnel.

La législation va dans ce même sens en ce qui concerne les trois versants de la fonction publique, avec la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, puis la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui précisent les obligations qui imposent dorénavant à tous les établissements la mise en place d'un plan de prévention, de signalement et de traitement des violences sexuelles et sexistes au travail.

La formation permettra aux participants de mieux identifier les types d'agissements répréhensibles, ainsi que les conséquences pour les victimes. Ils pourront également identifier leur rôle dans le signalement de ces situations et dans l'accompagnement et l'orientation des personnes vivant ces violences.

## Objectif

Améliorer la prévention des agissements sexistes et sexuels en milieu professionnel dans le secteur public, tout en favorisant le repérage et l'accompagnement global des victimes de ces agissements.

## Objectifs opérationnels

- Connaître la législation en vigueur
- Accéder à des connaissances théoriques et pratiques actualisées
- Acquérir des outils de repérage de ces situations
- Développer des savoir-faire et savoir-être dans la relation
- Accompagner les personnes concernées par ces violences (victime, auteur, témoin)
- identifier un réseau de partenaires spécifiques sur le sujet
- Savoir mettre en œuvre les actions de prévention et de repérage dans le respect des obligations légales

## Méthodes

- Travail sur les représentations,
- Apports de connaissances théoriques et pratiques
- Travail en groupe et sous-groupe
- Supports vidéo, études de cas, Boîte à outils
- Quiz d'évaluation des connaissances

## Descriptif

### Première journée

#### 09h00-09h30 – Introduction

Présentation. Attentes des participants

Travail sur les représentations et les stéréotypes

#### 9h30-12h00 – De quoi parle-t-on ?

Quizz sur les définitions générales

Etat des lieux sur la question

Le continuum de la violence

Définitions juridiques : loi du 13 juillet 1983, code pénal et évolution législative

Visionnage support vidéo et débriefing

#### Repas libre

#### 13h00-16h00 – Les mécanismes des violences et leurs conséquences

Le phénomène d'emprise

Les stratégies de l'agresseur

Les manifestations visibles chez les victimes : sidération et dissociation, mécanismes de banalisation et minimisation

Les conséquences traumatiques et les troubles associés

Être témoin d'agissements sexistes : les mécanismes qui peuvent nous empêcher de réagir

Identifier les situations à risque et les signaux d'alerte

### Deuxième journée

#### 09h00-12h00 – prévention et repérage

Mesures de prévention (affichages, formation, ...)

Mesures de protection fonctionnelle (protection, assistance et réparation)

Le signalement et la cellule de signalement

Réflexion en groupe ou sous-groupes sur les axes et actions prioritaires

#### Repas libre

#### 13h00-15h30 – accompagnement et orientation des victimes

L'écoute active et les postures favorisant la résilience

Les messages-clé

Développer le travail en réseau

#### 15h30-16h00 – Bilan et évaluation de la formation

### Intervenants : Psychologue, Juriste

*Des modifications dans l'organisation et horaire de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci n'en soit affecté*

## Modalités pédagogiques

PUBLIC

**RESERVES AUX AGENTS des SERVICES PUBLICS**

Nombre de participants

Entre 12 et 15 maximum

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

LIEU ET DATES :

**MONTPELLIER 23 et 24 mars 2023**

**Inscriptions closes 10 jours avant chaque session**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Béatrice FOURTEAU, Coordinatrice du Réseau PREVIOS

CONTACT

[serviceformation@reseauprevios.fr](mailto:serviceformation@reseauprevios.fr)

Tél : 06.38.26.78.22

## Tarif (incluant dossier pédagogique dématérialisé)

- Formation continue : 750 €
- Autre tarif : nous contacter

[Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de la formation, ainsi que toute participation même partielle](#)

Cette formation est susceptible d'être développée au sein de votre établissement.

Contact : [serviceformation@reseauprevios.fr](mailto:serviceformation@reseauprevios.fr)

**Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions**